



« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées.

Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. »

BO n° 3 du 15 janvier 2013

**L'Ecole maternelle
pour les enfants de
moins de trois ans**



*Pour la
réussite de
tous*

Un accueil personnalisé

une entrée à l'école quand
votre enfant est prêt.

une première rencontre
avec l'enseignant et le di-
recteur

une visite de la classe et de
l'école

une fréquentation progres-
sive et régulière.

Des lieux organisés et adaptés

des locaux aménagés

une salle de motricité

des espaces de repos

un matériel adapté

Un rythme préservé

des temps de repos

des temps d'activités
individuels et collectifs

des temps de jeux

Un projet d'accueil et de scolarisation

Des rencontres avec l'ensei-
gnant pour suivre les progrès
de votre enfant.

Des activités :

adaptées aux besoins de
votre enfant

permettant des appren-
tissages dans le domaine
du langage

favorisant l'éveil de sa
personnalité

Des liens avec les struc- tures d'accueil collectif proches de l'école

les crèches

les halte-garderies

Les structures multi-
accueils

les relais d'assistantes
maternelles